

PSA et Ictsi sur le port colombien de Aguaduce

Le 18 septembre, les deux groupes de manutention PSA, Port of Singapore Authority, et Ictsi, International container terminal services, ont signé un accord pour construire et exploiter un terminal en Colombie à Aguaduce, à quelques kilomètres de Buenaventura. Cet accord prévoit l'ouverture du capital dans la Sociedad Puerto Industrial Aguaduce S.A. (SPIA). Cette dernière est détenue par Ictsi depuis juillet 2007 lorsque l'opérateur philippin a repris les parts de deux sociétés panaméennes. La SPIA possède 250 ha de terrain dans la péninsule d'Aguaduce. Elle a été attributaire d'une concession de 30 ans pour développer, construire et opérer des terminaux conteneurs, céréaliers, sabliers et charbonniers. L'accord prévoit que la filiale de PSA, PSA Colombia Pacific Pte. Ltd, reprendra les deux sociétés Kinston Enterprises Corporation et Future Water S.A qui détiennent ensemble 45,64 % du capital de la SPIA. Après cette opération capitalistique, PSA et Ictsi détiendront 91,28 % de la société en charge de l'exploitation du futur port.

Bolloré Africa Logistics entre dans ABG Container Handling

Bolloré Africa Logistics a pris 49 % des parts de ABG Container Handling au début du mois de septembre, indique le site de Port Technology. Pour la première fois, la division logistique portuaire en Afrique du groupe Bolloré étend son aura au-delà du continent africain pour poser un premier pied sur le sous-continent indien. ABG Container Handling dispose d'un poste à quai dans le port de Tuticorin, en Inde. Cette opération capitalistique est la confirmation de ce qu'a annoncé Vincent Bolloré lors de la présentation des résultats de 2012 en affirmant que la division BAL n'est pas exclusive sur l'Afrique mais pourrait prendre des positions sur d'autres continents.

Le label d'excellence du Club des ports

Le Club des ports, émanation du Crans Montana Forum, Lance le label d'excellence des ports. Il a pour objectif d'être décerné aux principaux acteurs de l'industrie maritime et portuaire à travers le monde. « Dans un premier temps, précise Jean-Paul Carteron, cofondateur du Crans Montana Forum, ce Label d'excellence se focalisera sur l'Afrique, région en devenir. » Il sera une reconnaissance officielle des actions menées dans les ports. Il vise à récompenser les réalisations, les efforts manifestes et les initiatives engagées dans le développement et la gestion de l'industrie maritime, l'engagement en faveur de l'excellence, la fiabilité, la qualité des services, les innovations ainsi que l'importance donnée aux relations avec les clients.

C'est un conseil de gestion du Label qui fonctionnera dans le cadre du Crans Montana Forum-Club of ports qui sera en charge de l'attribution du label et de son actualisation annuelle. En effet, le Club vérifiera chaque année que les labels décernés répondent toujours aux exigences imposées. La candidature à ces labels pourra se faire pour une entreprise, un port ou une autorité maritime. Les nominations seront annoncées par le Club des ports et décernées lors d'une cérémonie officielle.

La liste actuelle regroupe seize labels :

- Meilleur port maritime régional
- Meilleur terminal régional à conteneurs
- Meilleur opérateur régional de conteneurs
- Meilleur port maritime pour l'investissement dynamique
- Meilleur port maritime pour la protection de l'environnement et les initiatives vertes
- Meilleur port maritime pour les mesures de sécurité et les capacités de réaction
- Meilleur port maritime pour les initiatives sociales
- Meilleur port maritime pour les systèmes d'information
- Meilleur port maritime pour la qualité des équipements
- Meilleur port maritime pour la fiabilité
- Meilleur port maritime pour la qualité des services rendus
- Meilleur armateur dans le transport de conteneurs
- Meilleur transporteur de marchandises
- Meilleur transitaire
- Meilleur prestataire logistique
- Meilleure banque de financement pour l'industrie du transport maritime.

Calais relié par une autoroute ferroviaire

Le 18 septembre, Frédéric Cuvillier, ministre chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, a commandé à SNCF-Geodis la réalisation du projet d'autoroute ferroviaire entre le port de Calais et le terminal du Boulou (Perpignan).

Cette nouvelle ligne de transport ferroviaire de marchandises, qui devrait être opérationnelle dès le second semestre 2015, reliera le Port de Calais au terminal du Boulou dans les Pyrénées-Orientales sur une distance d'environ 1 400 km. Elle participera ainsi au report modal de transport de marchandises entre la Grande-Bretagne, le Nord-Pas de Calais et la zone nord-est de l'Espagne. Ce service, qui sera exploité par VIIA (marque sous laquelle SNCF-Geodis commercialise les auto-

routes ferroviaires), proposera ainsi un service complémentaire au transport tout-roulier sur un axe Nord-Sud particulièrement saturé, favorisant de fait une réduction d'émissions de CO₂. Le terminal sera dimensionné pour accueillir deux rotations quotidiennes, et utilisera en grande partie le réseau ferroviaire portuaire existant. La CCI Côte d'Opale, concessionnaire du port de Calais, réalisera les aménagements per-

mettant l'implantation du terminal. VIIA, de son côté, a passé une importante commande pour l'achat de 105 wagons de type Modhalor UIC.

L'objectif est d'atteindre à terme plus de 55 000 semi-remorques par an en s'appuyant sur les nouvelles capacités offertes par le projet de doublement du port « Calais port 2015 ».



© H.D.